

Questions orales

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, je ne veux rien prévoir. J'ai chargé trois personnes éminentes d'étudier, en consultation avec la direction du CNR et le Conseil, la répartition des crédits et autres questions. Je préfère attendre leurs conclusions et leur rapport.

M. Turner (Ottawa—Carleton): Une question supplémentaire, monsieur le Président.

M. le Président: Le député d'Ottawa—Carleton a la parole pour une question supplémentaire.

Des voix: Bravo!

LE TEMPS ACCORDÉ AU GROUPE POUR FAIRE RAPPORT

M. Barry Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, le ministre voudrait-il dire dans combien de temps le groupe doit lui faire rapport?

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Je répète, monsieur le Président, que je réunis le groupe immédiatement. Je ne veux pas lui imposer trop de limites de temps ou même de restrictions dans son mandat.

M. Berger: Avant avril, j'espère.

M. Oberle: J'aimerais que les choses se déroulent rapidement, les compressions ne prenant pas effet avant le début de la prochaine année financière, en avril. Je compte que cet examen sera terminé avant la fin de l'année.

* * *

LE CABINET DU PREMIER MINISTRE

LA CONDUITE PRÉSUMÉE DU SECRÉTAIRE DE PRESSE

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Elle a trait à la politique gouvernementale relativement à l'égalité des femmes sur les lieux de travail. Le premier ministre sait sans doute maintenant qu'un certain nombre d'autres femmes journalistes se sont plaintes du comportement sexiste et inconvenant de son secrétaire de presse. Le vice-premier ministre convient-il que, si le premier ministre croit dans l'égalité des femmes, et je pense que c'est un fait, il devrait prendre cette affaire au sérieux et examiner ces allégations qui mettent en doute l'intégrité de son cabinet?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le ministre de la Justice a répondu à cette question il y a quelques jours en disant que le secrétaire de presse retenait les services d'un avocat à ce sujet. Je pense qu'il l'a fait. A mon avis, ce serait donc peu approprié de commenter cette question davantage pour l'instant.

● (1200)

DEMANDE D'ENQUÊTE

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, cela n'empêche pas le premier ministre de prendre

des mesures au sein de son propre cabinet. Cette question a une portée beaucoup plus vaste...

M. le Président: Je prie la députée de poser sa question.

Mme Mitchell: ... puisque les femmes de tout le pays, et non seulement sur la colline du Parlement font face au harcèlement sexuel sur les lieux de travail, mais craignent de porter plainte. Pourquoi le premier ministre ne donne-t-il pas l'exemple en faisant enquête sur cette affaire et en appliquant des normes plus strictes que les autres employeurs? Ou bien pense-t-il comme certains députés que c'est du plus haut comique?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, j'espère que la députée, que je respecte beaucoup, réfléchira à la dernière partie de sa déclaration. Le ministre de la Justice a clairement précisé que...

Mme Jewett: L'affaire n'est pas devant les tribunaux.

M. Mazankowski: ... pour préserver la justice lorsque de telles allégations sont faites au Canada, on considère ordinairement que quelqu'un est innocent jusqu'à preuve du contraire.

Mme Mitchell: Je parle d'allégations.

M. Mazankowski: Le secrétaire de presse a retenu les services d'un avocat. J'imagine que c'est de cette façon qu'on s'occupera de l'affaire.

Mme Mitchell: C'est inacceptable pour les femmes du Canada.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LE PACTE DE L'AUTOMOBILE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, compte tenu de la réponse ambiguë que le ministre des Finances a donnée au député d'Oshawa, le vice-premier ministre peut-il affirmer de façon catégorique que le Pacte de l'automobile et notamment les garanties concernant la production et le contenu canadien ne sont pas négociables et ne seront pas mis sur le tapis à l'occasion des pourparlers que nous tenons actuellement avec les États-Unis?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député était, je crois, membre du Cabinet lorsque le Pacte de l'automobile a été négocié. Il sait parfaitement que les Américains peuvent laisser tomber ce pacte moyennant un an de préavis.

M. Turner (Vancouver Quadra): La question n'est pas là!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Nous devons veiller à ce que notre industrie automobile demeure aussi concurrentielle et productive que possible de façon à ce que les garanties du Pacte de l'automobile n'aient jamais besoin d'entrer en jeu. C'est actuellement le cas pour General Motors.